

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Entzheim, le 17 janvier 2019

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Monsieur le Représentant du DTO
EOLE AIR PASSION
2 rue de la Chapelle
25150 PONT DE ROIDE

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est

Division aviation générale

Subdivision personnels navigants

Nos réf. : 19 16 DIV-AG/DSAC-NE

Vos réf. :

Affaire suivie par : Patrick GERARDIN

dsac-ne-organismes-formation-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 03 88 59 64 38 - Fax : 03 88 59 64 40

Objet : Accusé de réception de déclaration de votre organisme de formation

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la déclaration de votre organisme de formation, EOLE AIR PASSION, auprès de mes services.

Je vous indique que votre organisme est désormais enregistré sous le numéro FR.DTO.0292, pour les formations conformes au règlement n°1178/2011 modifié :

- PPL(A)
- LAPL(A)
- Théorique en présentiel
- Théorique en E-Learning
- Qualification additionnelle vol de nuit

J'ai été informé que votre organisme de formation proposera la formation nationale suivante :

- Brevet de Base

Je vous informe que simultanément à l'attribution de votre numéro DTO, votre organisme de formation est radié du registre des organismes déclarés en application de l'arrêté du 09/03/1999 (FCL 1).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le chef de la subdivision
Personnels navigants

Luc MARTINI

Aéroport international de Strasbourg-Entzheim
67836 Tanneries Cedex
Tel : +33 (0) 3 88 59 64 64

